



Lay Z'Actu



JUILLET-AOUT 2015 – N° 78

Le dicton du mois : *Juillet sans orage, famine au village.*

Calendrier de juillet à Lay-Saint-Christophe

Judi 2	De 9h00 à 16h30	Journée handisport. Découverte du rugby-fauteuil, du volley-assis, de l'escrime, du golf, du basket, etc.	Centre de réadaptation	03 83 22 22 23
Vendredi 10	19h00	Fermeture de la bibliothèque. N'oubliez pas de faire le plein de lecture pour les vacances ! Réouverture le vendredi 4 septembre à 16h00.	Place Emile-Conte	03 83 22 68 14
Lundi 13	18h00 19h00 22h30	Fête nationale : Le comité des fêtes propose des jeux pour les enfants autour de la salle des fêtes : course en sac, chamboule-tout, tir aux pigeons, quilles, arbre à boules, etc. Début de la fête pour les plus grands, bal populaire, restauration, bar et suite des jeux pour les petits : mât de cocagne, pêche à la ligne. Grand feu d'artifice.	Salle Pierre-Rotach Stade Maurice-Huschar	03 83 22 80 21
Mardi 14	Toute la journée	Ne vous défilez pas, faites la fête !	Le bloc-notes de Christian	03 83 22 80 21
Dimanche 18	12h00	Pique-nique annuel du club du 3^{ème} âge autour des cochons grillés.	Salle Pierre-Rotach	03 83 22 82 53

Calendrier d'août à Lay-Saint-Christophe

Judi 6	19h00	Reprise des entraînements de foot pour les seniors, U19 et U20 de l'ASLB.	Terrain de Bouxières	
Mardi 11	14h00	La Layenne organise son deuxième tournoi de pétanque des aînés sur son boulodrome.	Rue Jules-Ferry	03 83 22 80 47
Mercredi 12	15h30	Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque.	Place Emile-Conte	
Mercredi 19	14h00	Reprise des entraînements des jeunes de l'ASLB (de U6 à U17).	Stade de Bouxières	03 83 22 66 22
Samedi 29	De 9h00 à la nuit	Tournoi Daniel Ploussard , matches le matin suivis d'un repas sous le chapiteau.	Stade Maurice-Huschar	03 83 22 66 22

Les messes

Pas de messe en juillet et août à Lay-Saint-Christophe.

Tous les samedis à 18h00 à Saint-Michel (Saint-Max/Malzéville) et le 15 août à 10h30 à Saint-Martin de Malzéville.

Rentrée scolaire


Quelques changements sont à noter pour la rentrée scolaire :

- L'accueil des enfants, hors temps d'enseignement, débutera tous les jours à 7h30 et finira à 18h30, dernier délai !
- Les Nouvelles Activités Périscolaires se dérouleront tous les lundis et les jeudis, de 15h30 à 17h00 pour l'école élémentaire et de 15h45 à 17h15 pour l'école maternelle. Les enfants inscrits sont tenus de rester jusqu'à la fin des activités.
- Un nouveau service pour le mercredi : dès la sortie des écoles à 11h30, les enfants, préalablement inscrits, pourront être accueillis en périscolaire jusqu'à 12h15 au plus tard. Pour l'école maternelle, un encadrement sera mis en place jusqu'à 11h45 au plus tard pour laisser le temps aux parents de récupérer leurs enfants sur les 2 écoles.
- Aucun médicament ne sera donné par le personnel de mairie sauf dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé mis en place avec le médecin traitant.

Attention : Tous les enfants devront être impérativement inscrits la semaine précédente pour être acceptés en périscolaire. (un document sera mis à disposition des parents)

Le respect des horaires est essentiel au bon fonctionnement de cette organisation. Nous vous remercions de nous informer de tout changement ou absence.

Informations municipales et citoyennes

<p>Accueil de Loisirs Eté 2015</p>	<p>L'accueil de loisirs d'été (ALSH) ouvre ses portes le 6 juillet pour cinq semaines et accueille vos enfants de 4 à 12 ans. Des animateurs motivés leur proposent des grands jeux, des sorties piscine ou vélo, une kermesse et d'autres animations ou activités savamment concoctées ... Une "grande sortie" par semaine vers des parcs d'attraction tels que la Ferme- Aventure, la Montagne des Singes, le parc animalier de Sainte- Croix</p> <p>En résumé, convivialité et bonne humeur pour faire passer de très bonnes vacances à vos enfants. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune (lay-saint-christophe.fr). Les inscriptions le jeudi au soir pour la semaine suivante, donc le jeudi 2 pour la première semaine. N'hésitez plus, on vous attend !</p>												
<p>Info travaux</p>	<p>Le chantier de la rue de la Levée doit s'achever fin juillet. Celui de la première tranche de la traverse du village, qui débute le lundi 6 jusque la Toussaint, concernera les rues de Nancy et Baron de Courcelles jusque la rue de l'Eglise (présentation globale du projet dans le magazine <i>Lay Nouvelles</i> de juillet).</p> <p>Informations pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La circulation sera alternée à l'aide de feux - Le stationnement se fera sur un seul coté de la rue en fonction de l'avancement des travaux - L'arrêt de bus situé en face de la poste est supprimé et reporté soit rue des Jardins soit devant la mairie - Les commerces ambulants (pizza et fleurs) seront proposés sur le parking du cimetière - Pour la rentrée scolaire, il conviendra d'éviter les zones de travaux pour déposer les enfants 												
<p>Nouveaux habitants</p>	<p>Il est important de venir vous signaler en mairie, ce sera l'occasion de vous faire connaître les services proposés par la commune et de procéder à la mise à jour des listes électorales.</p>												
<p>Brocante</p>	<p>La brocante annuelle se déroulera le 6 septembre et se déploiera place Emile Conte et rue Baron de Courcelles (restauration sur place). Pensez à réserver dès maintenant votre emplacement en mairie, sans oublier de vous munir d'une pièce d'identité.</p>												
<p>Vaccination antitétanique</p>	<p>Les vaccinations antitétaniques régulièrement assurées par la mairie avant chaque été sont prolongées de 5 à 15 ans selon le nouveau calendrier vaccinal 2015. Le rappel antitétanique se fera maintenant tous les 20 ans avant 65 ans et tous les 10 ans au-delà.</p> <p>Les Layennes et les Layens qui faisaient régulièrement ces rappels vaccinaux <u>seront prévenus individuellement tous les ans</u>, comme d'habitude, afin de mettre à jour leur carnet de vaccination et éventuellement de faire leur rappel auprès de leur médecine traitant.</p>												
	<p>Plan canicule</p> <p>Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, inscrivez-vous sur le registre de la mairie ou appelez le 03 82 22 80 21 ; vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule. Chacun peut également signaler des personnes concernées dans son entourage.</p> <p>Pour en savoir plus : Appelez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou http://urlz.fr/w0p</p>												
<p>Opération tranquillité</p>	<p>Vous partez en vacances, peut-être avez-vous demandé à vos voisins d'être vigilants. Vous pouvez aussi remplir un imprimé Opération tranquillité mise en place par la Sureté Départementale qui assure des patrouilles de surveillance de jour et de nuit dans votre quartier.</p> <p>Les services municipaux se chargent de la transmission à la gendarmerie de Frouard de l'imprimé disponible en mairie ou en ligne (Informations sur : http://urlz.fr/28Lm)</p>												
<p>Feux d'artifice</p>	<p>Attention : Les feux d'artifice, même sur une propriété privée, ne peuvent être lancés qu'après demande d'autorisation en mairie et en préfecture et sont interdits aux initiatives privées sur le domaine public.</p>												
<p>Commerces</p>	<p>Les fermetures des commerces prévues pour cet été sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bar tabac le Capricorne : du 1^{er} au 23 août inclus - Restaurant la Soyotte : du 1^{er} au 23 août inclus - Boucherie Charcuterie Pascal Poirot : du 27 juillet au 24 août inclus - Coiffure Hair Lyne : du 10 au 24 août inclus 												
<p>Horaires d'ouverture de la mairie</p>	<table border="0"> <tr> <td>Lundi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td>Jeudi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-19h00</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>Vendredi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td>8h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td></td> <td>(pas de modifications durant l'été)</td> </tr> </table> <p>Vous voulez rencontrer un élu, demandez un rendez-vous qui vous sera accordé rapidement.</p>	Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00	Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00		(pas de modifications durant l'été)
Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00										
Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00										
Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00		(pas de modifications durant l'été)										

Agenda de septembre

- Rentrée scolaire le mardi 1^{er}
- Brocante et accueil des nouveaux Layens le dimanche 6
- Journées nationales du patrimoine les 19 et 20
- Remise des prix des maisons fleuries et décorations de Noël le 25

